



Le commerce insulaire doit s'adapter à une population inégalement répartie sur le territoire, souvent faible en zone montagneuse, mais aussi à une population qui double pendant la saison. Ces dix dernières années il a su ainsi maintenir une offre par habitant supérieure au niveau national. Surreprésenté dans l'économie régionale, ce secteur est surtout composé de petites unités de production de commerce de détail qui suivent la localisation de la population, favorisant en cela une situation de moindre concurrence que sur le continent. C'est un gros pourvoyeur d'emplois, mais nombreux sont saisonniers. Malgré ses conditions d'emploi défavorables, le commerce ne rencontre pas de difficulté de recrutement.

Angela TIRROLONI

Le commerce en Corse : une forte spécificité régionale

La Corse se caractérise par une économie présentielle, surtout orientée vers une population résidente et touristique, et par une géographie montagneuse découpant le territoire en microrégions, avec des temps de déplacement élevés. Du fait de ses spécificités, la région présente un secteur commercial qui diffère du niveau national. Il est surreprésenté dans l'économie régionale, en grande partie composé de petites unités de production, commerces de détail pour la plupart, et caractérisé par l'absence de très grosses entreprises.

■ Croissance de l'activité commerciale

Le commerce pèse, en 2010, pour 14 % de la valeur ajoutée régionale contre 11 % en France de province. Son activité économique a fortement augmenté ces dix dernières années, avec 7,0 % de croissance annuelle de la valeur ajoutée (+ 4,9 % en moyenne régionale de l'ensemble des secteurs). Cette forte croissance correspond à l'accroissement élevé de la population résidente (+ 13 %). L'activité commerciale est en effet fortement liée à la population présente sur le territoire. D'une part, l'importance de la population touristique qui multiplie par deux le nombre d'habitants sur l'île durant l'été, explique la surreprésentation du commerce dans l'économie régionale. D'autre part, la répartition inégale de la population résidente et son vieillissement, notamment en zone rurale, contribuent à un appareil commercial important en termes de commerces par habitant.

■ Un secteur arrivant à maturité

Entre 2003 et 2012, le commerce insulaire a su maintenir une offre par habitant beaucoup plus élevée qu'au niveau national et qui a moins varié sur la période, traduisant ainsi une certaine maturité du secteur. En effet, ses

L'offre commerciale par habitant beaucoup plus élevée en Corse

Evolution des établissements du commerce par secteur d'activité entre 2003 et 2012

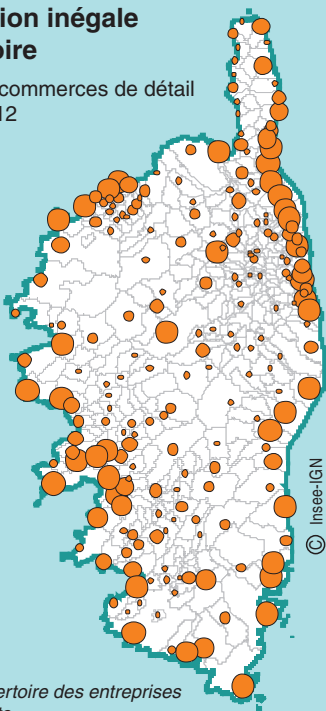
	Corse				France de province		
	Etablissements	Evolution nb étab.	Densité	Evolution densité	Evolution nb étab.	Densité	Evolution densité
	2012	2012/2003	2012	2012/2003	2012/2003	2012	2012/2003
	nombre	%	nb étab pour 10 000 habitants	%	%	nb étab pour 10 000 habitants	%
Ensemble commerce	6 595	20,9	206,9	7,2	19,0	132,0	12,9
Commerce de gros	1 151	27,0	36,1	12,7	12,7	30,3	6,9
Commerce et réparation d'automobiles	607	17,2	19,0	3,9	18,6	16,3	12,6
Commerce de détail	4 837	20,0	151,7	6,4	21,5	85,4	15,3
dont : alimentation Générale	373	5,7	11,7	-6,3	2,8	6,2	-2,4
dont : hypermarchés	10	0,0	0,3	-11,3	35,1	0,3	28,2
supermarchés	50	4,2	1,6	-7,6	20,0	1,7	13,9
supérettes	41	17,1	1,3	3,9	13,5	0,8	7,7
épicerie	265	3,1	8,3	-8,5	-8,6	3,1	-13,3

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Une répartition inégale sur le territoire

Répartition des commerces de détail en Corse en 2012

- 20 et plus
- 7
- 2



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

établissements augmentent au même rythme qu'en France de province (+ 20 %), malgré une croissance démographique deux fois plus forte dans la région. Parallèlement, la densité commerciale c'est à dire le nombre de commerces par habitant, a progressé moins vite en Corse qu'en province. Elle demeure toutefois nettement plus élevée que sur le continent.

■ Développement des commerces de proximité

Tourné vers une clientèle de particuliers, le commerce de détail domine l'activité commerciale insulaire. Il en concentre les trois quarts des établissements. Sur ces dix dernières années, il présente des évolutions variables selon l'activité, notamment dans l'alimentation générale. Les hyper et supermarchés évoluent peu en nombre car ils semblent avoir atteint un palier dans leur développement, contrairement à la province où ils sont en hausse. Ce sont aussi les commerces les mieux dimensionnés pour faire face au surcroît de population durant la période estivale. A l'inverse, les structures plus petites comme les supérettes et épicerie se développent davantage que sur le continent.

Ces petits commerces s'étendent surtout en zone périurbaine et rurale. L'évolution de la densité commerciale est en effet très contrastée sur le territoire. Elle est minime dans les grandes agglomérations d'Ajaccio et de Bastia, déjà bien équipées. Elle augmente dans leurs communes périphériques, à la démographie dynamique. Elle croît également dans le rural, répondant ainsi à un besoin croissant de commerces de proximité.

■ Progression de l'emploi

Entre 2003 et 2012, l'emploi salarié du commerce progresse davantage qu'en moyenne nationale (+ 11 % contre + 4 %), en particulier dans le commerce de détail où la croissance des effectifs est deux fois plus élevée qu'en province. L'emploi non salarié augmente aussi, suite à l'essor des établissements non employeurs. Par ailleurs, la Corse doit, elle aussi, s'adapter au déploiement du commerce

électronique en modifiant certaines de ses activités commerciales et en développant d'autres formes de vente.

■ Des caractéristiques insulaires favorables à la « vie chère »

Dans la région, la géographie et la structure de l'appareil commercial sont des facteurs favorables à la vie « chère » (d'après l'enquête « comparaison spatiale des prix » de 2010, les prix sont plus élevés en Corse notamment dans l'alimentaire). Ils favorisent une situation de moindre concurrence que sur le continent. En effet, le relief et le réseau routier induisent une répartition inégale des commerces sur le territoire suivant en cela la répartition de la population insulaire. Les temps d'accès moyens sont plus longs qu'en métropole notamment pour les produits du quotidien. Les territoires sont peu ou mal desservis et les zones de chalandise sont faiblement peuplées. D'autres facteurs sont favorables aux prix "chers" en Corse tels que le manque de grands établissements qui permettraient de réaliser des économies d'échelle, et l'absence de hard-discount.

■ Une situation économique contrastée selon les secteurs d'activité

Le commerce pèse davantage dans le chiffre d'affaires de l'économie marchande locale qu'en France de province : 44 % du chiffre d'affaires contre 36 %.

Dans la région, le commerce de détail génère plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur car il regroupe les trois quarts des entreprises.

En termes de chiffre d'affaires moyen par entreprise, c'est toutefois le commerce de gros qui impacte le plus l'activité économique du commerce insulaire. Ses entreprises réalisent un chiffre d'affaires moyen bien supérieur à celui du commerce de détail ou de la réparation d'automobiles. Effectivement, la part des entreprises au chiffre d'affaires de plus de 1 million d'euros y est deux fois plus élevée que dans l'ensemble du commerce.

Le commerce de gros est aussi le secteur d'activité qui présente la meilleure situation financière comparée à la France de province. Ses entreprises sont plus rentables que sur le continent car elles dégagent davantage de

marge commerciale et ont des charges de personnel plus faibles (les entreprises commerciales de plus de 110 millions d'euros de chiffre d'affaires moyen étant absentes en Corse, elles sont exclues de la comparaison France).

En revanche, le commerce de détail est moins rentable qu'en province, avec une marge commerciale inférieure et des charges de personnels plus importantes. Le commerce et réparation d'automobiles présente également une rentabilité plus faible que sur le continent.

■ Un emploi très saisonnier

Avec 21 000 postes salariés durant l'année 2010, le commerce est un secteur fortement employeur. Il concentre un emploi sur quatre du secteur marchand insulaire.

Ses emplois sont néanmoins très saisonniers, au pic de saisonnalité, ils progressent de 25 % et comptent de nombreux contrats à durée déterminée : 28 % des postes. Ils sont peu qualifiés, six sur dix sont des postes d'employés, deux sur dix des postes d'ouvriers.

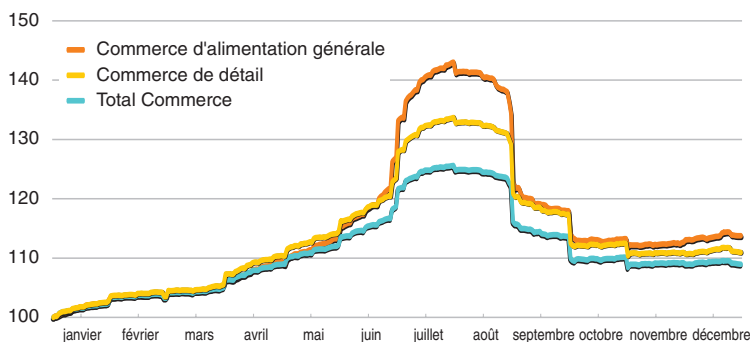
Ainsi, ces emplois sont souvent occupés par des jeunes. Ils sont également féminisés : 51 % (43 % dans le secteur marchand). Cette féminisation explique en partie un travail à temps partiel fréquent : un poste sur quatre.

Le niveau de qualification des emplois, la part des femmes et la saisonnalité influent sur les rémunérations. Aussi, le salaire horaire net médian du commerce est faible, inférieur à celui du marchand de 3 %. Ces conditions d'emploi défavorables entraînent une forte

Une saisonnalité importante, surtout dans l'alimentation générale

Evolution de l'emploi au quotidien dans le commerce durant l'année 2010 en Corse

Base 100 au 1^{er} Janvier 2010



Source : Insee, DADS 2010.

rotation de main-d'œuvre tant en entrées qu'en sorties de personnel.

■ Des emplois plus fragiles dans le commerce de détail

Le commerce de détail concentre les deux tiers des emplois du commerce. Ce sous-secteur se caractérise par des emplois plus fragiles que dans l'ensemble du secteur. L'emploi saisonnier y est plus important (+ 33 % au pic de saison), ainsi que le travail à temps partiel. La féminisation concerne deux tiers des postes et les salaires sont encore plus faibles que dans l'ensemble du commerce.

C'est dans l'alimentation générale que les conditions d'emploi sont les moins favorables aux salariés. La saisonnalité y est très élevée (+ 42 % au pic de saison), entraînant des emplois de courte durée et une très forte rotation de personnel.

Les commerces de détail de pharmacie et de santé se distinguent par des conditions d'emplois favorables aux salariés, avec des emplois qualifiés, une faible saisonnalité et des rémunérations assez élevées.

Parallèlement, le commerce de gros comprend 4 600 postes. Il se singularise par un emploi masculin, assez peu saisonnier, en majorité à temps complet et à durée indéterminée.

Enfin, le commerce et réparation d'automobiles est le sous-secteur le moins employeur du

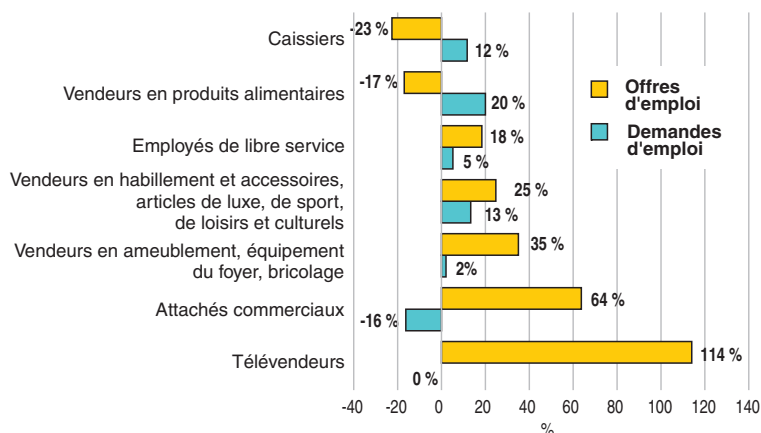
commerce, c'est toutefois celui qui présente les conditions d'emploi les meilleures.

■ Commerce : 40 offres d'emploi pour 100 demandes

En lien avec le caractère saisonnier de son activité, les perspectives d'emploi du commerce ne sont pas très attractives : plus de deux tiers des postes offerts reposent sur un contrat de moins de 6 mois. Néanmoins le secteur ne semble pas rencontrer de difficultés de recrutement. Au cours de l'année 2012, les employeurs ont déposé 2 000 offres d'emploi à Pôle emploi et, sur la même période, 5 000 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans le secteur, soit 40 offres pour 100 demandes. Seul le métier de télévendeur n'attire pas assez de personnes pour occuper l'ensemble des postes proposés par les entreprises insulaires. Le métier de vendeur en habillement et accessoires est le plus recherché par les employeurs, il concerne 25 % des offres, il est aussi le plus prisé par les demandeurs d'emploi (40 % de la demande). Le métier d'attaché commercial se caractérise par des demandes en baisse alors que les offres sont en forte hausse, entre 2010 et 2012. Pourtant, il fait partie des métiers offrant des perspectives d'emploi durables (sept offres sur dix concernent un CDI ou un CDD de plus de 6 mois).

Métier d'attaché commercial : hausse de l'offre d'emploi mais baisse de la demande

Evolution de l'offre et la demande d'emploi (cat. ABC) entre 2010 et 2012 pour les métiers les plus recherchés (données brutes en cumul annuel)



Source : Pôle emploi - Direccte.

■ Une offre de formation variée

L'offre de formation dans le secteur du commerce est destinée à un large public : jeunes en formation initiale, apprentis, demandeurs d'emploi ou salariés. Elle propose des formations allant du niveau V (CAP) au niveau I (Master II). En 2012 en Corse, plus d'un millier d'élèves et quelques 800 apprentis se sont formés dans le secteur.

Champ :

établissements relevant du « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycle », section G de la Nomenclature d'activités françaises - NAF rev2, 2008

Pour en savoir plus :

Les Dossiers de l'économie corse n° 14 -

Le commerce en Corse - avril 2014.

Cette étude est en effet une synthèse du dossier.



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias

CS 70 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse